

La police planque pour attraper les pollueurs

Les agents se postent aux abords des sites des bulles à verre pour prendre les pollueurs en flagrant délit

La police de la zone Seraing-Neupré réalise désormais de véritables planques pour attraper les pollueurs de la Ville. Ils patientent dans leur véhicule banalisé près des sites des bulles à verre et se tiennent prêts à verbaliser en cas de création de dépôts clandestins. Inédit en région liégeoise.

Les agents de police de la zone Seraing-Neupré attendent, patiemment, planqués dans leur véhicule banalisé. Pendant plusieurs heures, ils se tiennent prêts à intervenir et à attraper les délinquants en flagrant délit. Cette scène a lieu une fois par semaine à Seraing et à Neupré. Mais en réalité, malgré les apparences, ces agents de police ne cherchent pas à attraper des dealers de drogue ou des criminels en cavale. Non. Ils attendent les... pollueurs !

de prendre les pollueurs en flagrant délit. Ceux-ci sont identifiés et reçoivent alors une sanction de 350 euros. Ce sont les citoyens qui nous ont donné l'idée. On recevait beaucoup de photos et de vidéos d'habitants qui en avaient marre de voir des dépôts clandestins se multiplier près de chez eux. Ils arrivaient à capturer l'instant précis où le dépôt était créé. Ça nous aidait beaucoup pour identifier les auteurs», explique Laura Crapanzano, échevine de l'Environnement de la Ville de Seraing.

170 POINTS PROBLÉMATIQUES

Pour agir efficacement, elle s'est basée sur le vécu de ses agents confrontés quotidiennement à ces problèmes de délinquance environnementale. Ainsi, dans le cadre de la réalisation du nouveau plan local de propreté, la Ville a répertorié pas moins de 170 points noirs : « Ce sont des endroits où nous avons noté des problèmes de propreté, mais pas forcément des dépôts clandestins. Nos moyens humains étant limités, et le territoire à couvrir étant très grand, ces planques sont réalisées, pour le moment, sur une dizaine d'endroits, essentiellement sur des sites de bulles à verre. En plus de ces planques, nous allons également recevoir des caméras de surveillance en novembre ». Malgré les différentes mesures déjà prises, force est de constater que les problèmes persistent à Seraing. Les dépôts clandestins continuent de se multiplier. Rien qu'en 2020, les services communaux ont été contraints de ramasser 35 tonnes de déchets par semaine : « Dans l'imaginaire collectif de certains, il y a l'idée que ce n'est pas grave de jeter ses déchets n'importe où. En mon-

Le chiffre

170

C'est le nombre d'endroits où des problèmes de propreté ont été identifiés sur le territoire de Seraing. Mais pas uniquement des dépôts clandestins.

trant qu'on y met des moyens policiers importants, c'est leur faire comprendre que la délinquance environnementale est grave. Nous continuerons de prévenir, de sensibiliser, et d'aider. Par exemple, les citoyens peuvent profiter des services de la Ressourcerie de Liège gratuitement. Nous avons également augmenté les capacités des parcs à conteneurs pour arriver à 2m³ par passage. Mais il faut croire que ça ne suffit pas et que, sans répression, ça ne peut pas fonctionner. Heureusement, la majorité des citoyens font attention mais pâtissent du comportement d'une minorité ».

STEFANO BARATTINI



La police attend dans une voiture banalisée, à distance. © D.R



« L'objectif est de prendre les pollueurs en flagrant délit »

Laura Crapanzano

En effet, depuis la fin du confinement, la Ville a décidé d'accroître encore un peu plus sa collaboration avec la police locale pour lutter contre les dépôts clandestins, qui pullulent sur le territoire communal. Pour ce faire, et c'est inédit, la police de la zone réalise désormais des planques, incognito, aux abords des bulles à verre, un endroit fort apprécié des pollueurs pour y déposer leurs déchets : « Quand un site est nettoyé par les agents communaux, la police fait une planque, à distance. L'objectif est

« Ces planques nous permettent de matérialiser clairement l'infraction »

La police de Seraing-Neupré collaborait déjà avec les services de la Ville. Elle a même créé une équipe spécialisée dans la délinquance environnementale. Ces agents, désormais au nombre de cinq, accompagnent notamment les services communaux sur les dépôts clandestins pour fouiller les poubelles et y trouver des indices. Ce qui ne débouchait pas forcément sur l'identification formelle du pollueur. Mais désormais, grâce à ces planques, les policiers pourront fournir des preuves concrètes d'infraction : « Nous travaillons déjà

avec 49 caméras de surveillance. Mais parfois, quand on analysait les images, on perdait la trace des personnes qu'on devait identifier. On ne voyait pas toujours d'où elles venaient et vers où elles partaient. On devait alors réaliser une enquête de voisinage et distribuer des portraits en interne pour les retrouver. En réalisant des planques, c'est beaucoup plus facile. On est sur place, on voit d'où la personne vient. On utilise les technologies modernes pour enregistrer les actes et amener la preuve formelle que l'acte a bien été réalisé. Car certains

citoyens contestaient parfois les faits. Ces planques nous permettent de matérialiser clairement l'infraction. On donne ensuite une amende qui peut parfois aller de 350 jusqu'à 10.000 euros », explique Yves Hendrix, le chef de corps qui ajoute : « C'est comme si on était dans un phénomène criminel. On utilise les mêmes techniques. C'est vraiment déplorable de devoir en arriver là et de déployer autant d'énergie pour des personnes qui manquent tout simplement de civisme ».

S.B



Yves Hendrix. © TVA